

**Les  
5 axes  
marqueurs**

**Urbanisme  
et  
cadre de vie**

## **III. Urbanisme et cadre de vie**

Penser les projets d'urbanisme en anticipant les évolutions démographiques et comportementales.

- Imaginer de nouveaux modèles urbains sur les projets emblématiques à venir et notamment ceux de ST HAMON et PARK NEVEZ.
- Dynamiser le centre bourg.
- Continuer l'amélioration de la qualité des espaces verts et de loisirs.

### **Imaginer de nouveaux modèles urbains**

**sur les projets emblématiques à venir et notamment St Hamon et Park Nevez**

- Soutenir les projets liés à l'énergie et favoriser les opportunités de production collective d'électricité (toitures, garages...).
- Engager une réflexion partagée sur les usages de l'habitat pour chaque îlot.
  - Soutenir les projets d'habitat participatifs.
  - Proposer des terrains à prix attractif pour les jeunes couples et foyers modestes (petites surfaces notamment).
  - Équilibrer la part des logements sociaux, notamment dans les opérations collectives (surfaces, accessibilité..) en assurant la mixité sociale.
- Veiller à l'accessibilité des cheminements : bus, auto, vélo, piéton.
- Aménager des espaces collectifs : maison de quartier, jardins et espaces jeux, ...
- Favoriser l'implantation de commerces de proximité.

### **Dynamiser le centre bourg**

- Améliorer la circulation du centre bourg. Revoir les sens de circulation et la distribution des parkings (auto et vélos).
- Proposer une ou des actions municipales pour favoriser l'installation de commerces privés ou solidaires :
  - Conforter l'existant du marché hebdomadaire et veiller à l'intégration des producteurs locaux.
  - Assurer la continuité ou la cohérence dans les installations en veillant à créer une dynamique commerciale (rue du général De Gaulle et site de Carrefour Contact).

### **Continuer l'amélioration de la qualité des espaces verts et de loisirs**